

Mme Bonvalot, vice-présidente de la section « Equitation » de la V.G.A. ;

M. Noël, maire de Saint-Maur, avait été excusé, des obligations impératives le retenant ailleurs.

M. Gapillout, président de la V.G.A., empêché par suite de la réunion du Comité directeur de la V.G.A.

Afin de pouvoir bénéficier des avantages consentis aux sociétaires V.G.A., il est indispensable d'accomplir, à la permanence, 16, rue de la Liberté, Saint-Maur, les formalités préalables à l'inscription au Cercle hippique, car ce n'est que sur présentation des cartes V.G.A. et L.R.I.F. à jour que pourront être délivrées les cartes du Centre hippique permettant l'inscription à une reprise ou promenade.

Deux itinéraires, départ de St-Maur, mènent au Centre hippique :

1) Départ de Saint-Maur par le pont de Bonneuil ;

2) Départ de La Varenne par le pont de Chennevières.

Nous rappelons que le règlement intérieur du Centre hippique doit être accepté par les sociétaires qui adhéreront au groupe équitation.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à :

Madame BONVALOT
V.G.A.
Section Equitation
16, rue de la Liberté
94 - SAINT-MAUR

Téléphone, avant 9 h. 30, au :
10-39 à Chennevières.

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

BULLETIN D'ADHESION A LA SECTION « ÉQUITATION »

A remplir et à retourner à la V.G.A., 16, rue de la Liberté, Saint-Maur
Prière d'y joindre un chèque, ou C.C.P., du montant concernant le sociétaire

Pour les sociétaires disposant de la carte V.G.A. à jour pour l'année 1968

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de carte V.G.A. :

Catégorie débutant ou confirmé :

— titulaire du 1^{er} degré.

— titulaire du 2^e degré.

Versement à effectuer :

Montant du timbre LRIF, année 1968 (assurance comprise) 21 F

De plus, pour les nouveaux sociétaires V.G.A. :

Droit d'adhésion 10 F

Cotisation annuelle V.G.A., moins de 15 ans 30 F

Cotisation annuelle V.G.A., de 15 ans à 20 ans 45 F

Cotisation annuelle V.G.A., plus de 20 ans 70 F



boules parisiennes

RESUME DES ACTIVITES DE LA SECTION

Mai : Concours fédéraux à Clichy et à Colombes. La V.G.A. présente 5 équipes ; éliminées en 1/4 de finale.

Juin : Coupe Jupin. Quadrettes remportées par Montreuil.

— Coupe Violas. Tête à tête remporté par M. Lemarchand.

Juillet : Coupe fédérale de tripllettes. La V.G.A. arrive en 1/4 de finale avec Lemarchand, Cousin, Désert.

13 octobre : Doublettes promotion à Montreuil : Danton et Corasant en 1/2 finale.

20 octobre : Doublettes honneur à Clichy. Equipe Vaspart en 1/4 de finale.

27 octobre : Quadrettes toutes catégories à Charenton-St-Maurice. Equipe Vaspart en 1/2 finale.

En résumé, saison moyenne, moins brillante qu'en 1967 à cause des événements de mai, mais qui nous a permis de sortir quelques jeunes joueurs qui honoreront nos couleurs pour la nouvelle saison.

A. LARIVE.

BRASSERIE DES MARRONNIERS ET D'ADAMVILLE

A. JUPIN

38, avenue des Fusillés-de-Châteaubriant
PARC-SAINT-MAUR

Eaux minérales toutes marques

Bières : CHAMPIGNEULLES - KRONENBOURG - HELDEN PILS

Toutes bières étrangères

Jus de fruits : VERGER - PAM-PAM - PRAMPRE D'OR